
Procès-verbal de la séance du Bureau du 9 juillet 2012

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 9)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 9)
<i>Appel nominal</i>	(p. 9)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 10 mai 2012	(p. 9)
N° B-2012-3327 Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-François Arrue et Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo et à Yokohama (Japon) -	(p. 9)
N° B-2012-3328 Bron - Acquisition d'un appartement de type T1, d'une cave et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n° 1229, 1139 et 1419 situés au 7, rue Jules Védrine et appartenant à M. et Mme Amar et Zohra Charni -	(p. 9)
N° B-2012-3329 Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Parc et appartenant à la copropriété Les Essarts II -	(p. 9)
N° B-2012-3330 Bron - Acquisition d'un appartement de type T3, d'une cave et d'un emplacement de parking formant les lots respectivement n° 1230, 1140 et 1420 de la copropriété Terraillon situés au 7, rue Jules Védrine et appartenant à M. et Mme Amar et Zohra Charni -	(p. 9)
N° B-2012-3331 Bron - Acquisition d'un terrain issu de la parcelle B 1480 situé 50, rue Guillermin et appartenant à la Société lyonnaise de coordination immobilière (SLCI) -	(p. 10)
N° B-2012-3332 Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de la Pépinière et appartenant aux époux Barel -	(p. 10)
N° B-2012-3333 Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées avenue Salvador Allende et appartenant à la Commune -	(p. 10)
N° B-2012-3334 Corbas - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées 82, chemin de Grange Blanche et appartenant à M. Jean Joseph Berland -	(p. 10)
N° B-2012-3335 Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Auguste Renoir et appartenant à la Commune -	(p. 10)
N° B-2012-3336 Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 60, rue de l'Aviation et appartenant aux consorts Nesme -	(p. 10)
N° B-2012-3337 Craponne - Acquisition de 2 parcelles de terrain dépendant d'une propriété située rue du Viard et appartenant aux consorts Barthe Lapeyrygne -	(p. 10)
N° B-2012-3338 Décines Charpieu - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 3, rue Combabillon et appartenant à l'indivision époux Garabetian et Wagner-Bocuzzi -	(p. 10)

N° B-2012-3339	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 17, rue Camille Desmoulins et appartenant à madame Muriel Jullien -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3340	<i>Feyzin - Acquisition à titre onéreux d'un bâtiment à usage d'entrepôt à démolir et d'une parcelle de terrain, le tout situé chemin de la Garenne et appartenant aux époux Besse -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3341	<i>Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant à M. Dominique Sublet -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3342	<i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située impasse des Razes et appartenant à Mme Sandrine Macé -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3343	<i>Fontaines Saint Martin - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Épinette et appartenant à la société Gestionnaire de réseau de transport (GRT) Gaz -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3344	<i>Givors - Acquisition d'une parcelle de terrain située Gare de Givors-ville et appartenant à Réseau Ferré de France (RFF) -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3345	<i>Lyon 2° - Acquisition d'un tènement immobilier composé de 3 parcelles de terrain situées 42, quai Perrache et appartenant aux consorts Vincent -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3346	<i>Lyon 8° - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située à l'angle de la petite rue de Monplaisir et du 2, rue Saint Hippolyte, appartenant à la SCI UTEI Saint Hippolyte -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3347	<i>Lyon 9° - Acquisition des lots n° 9, 15 et 35 dans un immeuble en copropriété situé 39, quai Arloing et appartenant aux consorts Philibert-Debeuret -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3348	<i>Lyon 9° - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées place de l'Abbé Pierre et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3349	<i>Saint Fons - Vallée de la Chimie - Projet Gaya - Acquisition de la parcelle AM 161 située quai Louis Aulagne et appartenant à la société Rhodia Opérations -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3350	<i>Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Louis Pradel et appartenant à la copropriété des Hautprés -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3351	<i>Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 22, rue de la Déserte et appartenant à la copropriété Le hameau des érables -</i>	(p. 10)
N° B-2012-3352	<i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Monseigneur Ancel et appartenant à la société SITA MOS -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3353	<i>Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées Place de Manissieux et appartenant à la Commune -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3354	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain située 164, voie Romaine et appartenant aux époux Annequin Frédéric -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3355	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 2, chemin du Catupolan et appartenant à la SCI Catupolan -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3356	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'un local à construire situé îlot Boissier, rue Robert Saby et appartenant à la SNC Les Allées d'Eloïse - Abrogation de la décision n° B-2010-1434 du Bureau du 8 mars 2010 -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3357	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 1, chemin du Catupolan et angle rue Marius Grosso et appartenant à la société Injelec -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3358	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 130, rue de la République et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'immeuble dénommé Les Barges -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3359	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées avenues Gabriel Péri et Salvador Allende et appartenant à la Commune -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3360	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 18, rue Lamartine, à l'angle de la rue Marcellin Berthelot et appartenant aux consorts Martin -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3361	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 19, rue Lamartine et appartenant à M. Alain Deboille -</i>	(p. 11)

N° B-2012-3362	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une propriété située 26, rue Victor Jara et appartenant à madame Georgette Peratout, née Peyrard et monsieur Alain Peratout -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3363	<i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 26 et 12 de l'ensemble immobilier en copropriété situé 2, rue Jean Bourgey et appartenant à Mme Martine Ortéga-Goutarel -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3364	<i>Dardilly - Cession, à la société l'Art de Construire, de 11 lots de copropriété du centre commercial situé Porte de Lyon -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3365	<i>Genay - Neuville sur Saône - Cession à la société Coatex de la parcelle cadastrée AM 737 sur la Commune de Genay et des parcelles cadastrées AD 53, AD 54, AD 66, AD 67, AD 68, AD 75, AD 83, AD 234, AD 247, AD 248, AD 495, AD 497, AD 499, AD 501, AD 503, AD 505, AD 507, AD 509 et AD 511 sur la Commune de Neuville sur Saône, pour une superficie de 40 356 mètres carrés sur le secteur en Champagne - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au compromis -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3366	<i>Limonest - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, d'une parcelle de terrain cadastrée sous le numéro 906 de la section I, située chemin de la Bruyère -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3367	<i>Lyon 1er - Revente à la Foncière d'habitat et humanisme, du lot n° 20 dans un immeuble en copropriété situé 5, impasse du Bon Pasteur -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3368	<i>Lyon 7° - Revente à Alliade habitat, d'un immeuble situé 33, rue Chevreul -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3369	<i>Lyon 8° - Cession à la société dénommée Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) rhodanienne, d'une parcelle communautaire située 91, avenue Général Frère - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3370	<i>Rillieux la Pape - Cession à Rhône Saône habitat, d'un tènement immobilier situé 555, chemin du Bois -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3371	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Berliet - Cession à la société Neximmo 42, de 2 parcelles de terrain situées rue Condorcet et rue du Dauphiné -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3372	<i>Saint Priest - Revente à la Commune de Saint Priest, de 2 appartements de type F4 et de 2 caves, formant les lots n° 22, 27, 33 et 35 de la copropriété Bellevue située au 2, rue George Sand acquis dans le cadre de 2 préemptions avec préfinancement pour le compte de la Commune -</i>	(p. 11)
N° B-2012-3373	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Cession à la Société civile foncière RU 01/2011, de l'îlot 3, formé des parcelles AV 417 et AV 423, situé rue Général Charles Delestraint -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3374	<i>Villeurbanne - Revente à la Commune, d'une propriété située 3, rue Louis Adam -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3375	<i>Villeurbanne - Revente, à la Ville, d'une parcelle de terrain située 71, rue Jean Jaurès -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3376	<i>Décines Charpieu - Déclassement des parcelles BK 43 et BK 47 situées au lieu-dit le Petit Montout et confirmation du principe de la cession à la société Foncière du Montout -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3377	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession à la société Nexity d'une partie du domaine public communautaire située chemin du Catupolan - Cession à la société Nexity d'une parcelle de terrain nu située avenue Marius Grosso -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3378	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Rue Elisée Reclus - Echange de terrains à usage agricole d'une surface approximative de 588 mètres carrés chacun entre la Communauté urbaine de Lyon et les époux Georges et Andrée Jacquier, respectivement à détacher des parcelles cadastrées BY 4 et CH 35 situées rue Elisée Reclus -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3379	<i>Lyon 3° - Echange sans soulte du lot n° 136 de la copropriété située 102, rue Maurice Flandin, appartenant aux époux Chabredier, contre des biens (lots n° 11, 12, 42, 43, 44 et 23) de la copropriété située 69 bis, place Voltaire, appartenant à la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3380	<i>Lyon 2° - Autorisation donnée à Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, entreprise sociale pour l'habitat, de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles communautaires situées 23 et 25, cours Verdun Récamier et cadastrées sous les numéros 67 et 68 de la section AX -</i>	(p. 17)

N° B-2012-3381	<i>Lyon 8° - Caluire et Cuire - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3382	<i>Ecully - Institution d'une servitude de passage en souterrain, au profit de Gaz réseau distribution France (GRDF), d'un câble électrique et d'un poste de soutirage dans une propriété communautaire située rue des Gantries - Approbation d'une convention -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3383	<i>La Tour de Salvagny - Institution de servitudes de passage de canalisation des eaux usées et pluviales dans 3 propriétés situées lieux-dits Le Jacquemet et Sisoux et appartenant l'une aux époux Prat et l'autre à la Commune de la Tour de Salvagny et aux consorts Rhigi-Bénozillo - Approbation de conventions -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3384	<i>Villeurbanne - Abandon de servitude de passage grevant l'immeuble communautaire situé 115, cours Emile Zola - Abrogation de la décision n° B-2011-2590 du Bureau du 7 septembre 2011 -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3385	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Abrogation de la décision n° B-2012-2922 du 16 janvier 2012 -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3386	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3387	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3388	<i>Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme coopérative et de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2921 du Bureau du 16 janvier 2012 -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3389	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Réaménagement d'un emprunt garanti par décision n° B-2008-0173 du Bureau du 8 juillet 2008 -</i>	(p. 19)
N° B-2012-3390	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 19)
N° B-2012-3391	<i>Maintenance du logiciel standard APIC - Acquisition de licences et prestations complémentaires - Autorisation de signer le marché de service à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3392	<i>Fourniture de produits de la mer ou d'eau douce (autres que surgelés) - Poissons frais - Crustacés - Coquillages pour le restaurant administratif de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N° B-2012-3393	<i>Etudes de stationnement sur la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)
N° B-2012-3394	<i>Mission d'organisation d'échanges entre les habitants des quartiers en renouvellement urbain avec des villes européennes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3395	<i>Mise en sécurité des toitures des bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3396	<i>Travaux d'entretien et de petits investissements de voirie - Lot n° 17 - Marché annuel à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3397	<i>Prestations de maintenance des postes de travail X86, Unix, périphériques et logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)
N° B-2012-3398	<i>Services de téléphonie mobile, y compris messagerie et transmission de données mobiles, fourniture et maintenance des terminaux - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)

N° B-2012-3399	<i>Bâtiments tertiaires de la Communauté urbaine de Lyon - Achat de gaz naturel - Marché subséquent de fournitures suite à l'accord-cadre pour l'achat de gaz pour les bâtiments de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3400	<i>Lyon 7° - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon Gerland - Achat de gaz naturel - Marché subséquent de fournitures suite à l'accord-cadre pour l'achat de gaz pour les bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3401	<i>Location, acquisition, maintenance et gestion de corbeilles de propreté en plastique (polyéthylène haute densité) sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3402	<i>Corbas - Site de Corbèges et Tâches - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre - Marché de maîtrise d'oeuvre d'infrastructure et d'ordonnement, pilotage et coordination (OPC) - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours -</i>	(p. 21)
N° B-2012-3403	<i>Décines Charpieu - Construction du réseau d'eau potable pour l'alimentation du Grand stade - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3404	<i>Francheville - Chemin du Gareizin - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3405	<i>Lyon 3° - Réhabilitation du collecteur T180 - Avenue Félix Faure - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2012-3406	<i>Lyon 7° - Mission d'études, d'expertises et de conseil pour la définition et la mise en oeuvre du projet urbain et durable de Gerland - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 21)
N° B-2012-3407	<i>Marcy l'Etoile - Prolongement de l'avenue des Alpes - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3408	<i>Oullins - Voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie - Marché n° 2 : Fourniture et pose de pavés - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3409	<i>Oullins - Voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3410	<i>Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Autorisation de signer 6 marchés subséquents de production et d'installation des oeuvres de Rives de Saône -</i>	(p. 21)
N° B-2012-3411	<i>Tassin la Demi Lune - Place Hippolyte Péragut - Requalification - Travaux de création d'une fontaine - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 21)
N° B-2012-3412	<i>Mise à jour partielle des bases de données et d'images numériques du patrimoine de voirie de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la société Technologie Nouvelle -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3413	<i>Autorisation de signer un avenant de transfert du marché attribué à Marc Speeg au profit de la SARL Marc Speeg & Stéphane Michel et associés -</i>	(p. 19)
N° B-2012-3414	<i>Marché de travaux de déconstructions sélectives et démolitions de bâtiments - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché attribué à la société PerrierTP au profit de la société Perrier Déconstruction -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3415	<i>Décines Charpieu - Anneau Bleu - Travaux d'aménagement des berges du canal de Jonage - Lot n° 1 : voiries modes doux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 22)
N° B-2012-3416	<i>Décines Charpieu - Aménagement des berges du Canal de Jonage - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 22)

N° B-2012-3417	<i>Bron - Construction d'un troisième bâtiment de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Lumière Lyon 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 17)
N° B-2012-3418	<i>Craponne - Voie mode doux - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 21)
N° B-2012-3419	<i>Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Lot n° 3 : ouvrages d'art maçonnerie (cadettes et perrés neufs) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 21)
N° B-2012-3420	<i>Givors - Place de la Liberté - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3421	<i>Lyon 7° - Gerland - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Bon Lait - Requalification des rues Félix Brun et Clément Marot - Mandat de travaux primaires - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 21)
N° B-2012-3422	<i>Rillieux la Pape - Réhabilitation de l'aire d'accueil pour les gens du voyage - Lot n° 2 : bâtiments - génie civil - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3423	<i>Lyon 2° - Affectation et gestion des terrasses et jardins du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Convention avec la Ville de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 3 -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3424	<i>Vaulx en Velin - Carré de Soie - Convention d'occupation temporaire du domaine public du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) signé le 23 décembre 2010 - Autorisation de signer un avenant -</i>	(p. 22)
N° B-2012-3425	<i>Lyon 7° - Prolongation de la durée du bail emphytéotique au profit de l'association Habitat et humanisme Rhône (HHR) d'un immeuble situé 9, rue Mathieu Varille - Autorisation de signer l'avenant - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3426	<i>Lyon 9° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliade habitat, d'un immeuble situé 35, rue Saint-Pierre de Vaise - Abrogation de la décision n° B-2012-2954 du Bureau du 6 février 2012 -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3427	<i>Lyon 9° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliade habitat, de l'immeuble situé 20, rue Saint Pierre de Vaise -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3428	<i>Oullins - Résiliation du bail à réhabilitation à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône sur l'immeuble situé 4, rue Baudin -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3429	<i>Saint Fons - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Commune, de divers bâtiments et espaces de desserte composant le Centre Léon Blum, situés rue de la Rochette -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3430	<i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail à construction, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, d'un immeuble situé 115, cours Emile Zola - Modification de la décision n° B-2011-2592 du Bureau du 7 septembre 2011 -</i>	(p. 12)
N° B-2012-3431	<i>Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 : opération pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Maison de l'international - Restaurant universitaire et administratif - Attribution d'une subvention au profit du centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon-Saint Etienne - Approbation d'une convention -</i>	(p. 22)
N° B-2012-3432	<i>Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Approbation de la convention de mécénat entre Vinci construction/Pitance/CBR et la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 22)
N° B-2012-3433	<i>Bron - Quartier du Terraillon - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Bron, aux syndicats des copropriétés privées, à Alliade habitat et à l'association Cobra - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)

N° B-2012-3434	<i>Ecully - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions au Comité de gestion Sources-Pérollier et à Alliade habitat - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3435	<i>Feyzin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Feyzin et à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3436	<i>Givors - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Alliade habitat et à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3437	<i>Neuville sur Saône - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution d'une subvention à la Commune de Neuville sur Saône - Approbation d'une convention -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3438	<i>Oullins - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune d'Oullins et à Alliade habitat - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3439	<i>Pierre Bénite - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Adoma, l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône et à la Commune de Pierre Bénite - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3440	<i>Rillieux la Pape - Quartier de la Ville Nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Erilia, Dynacité et à la Commune de Rillieux la Pape - Approbation de conventions -</i>	(p. 23)
N° B-2012-3441	<i>Saint Fons - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Saint Fons, à l'Association lyonnaise pour la tranquillité et la médiation et à Alliade habitat - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3442	<i>Saint Genis Laval - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Approbation d'une convention -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3443	<i>Saint Priest - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Saint Priest, à la régie Pautet, à la régie centrale immobilière et à l'Office public de l'habitat (OPH) Porte des Alpes habitat - Approbation de conventions -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3444	<i>Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) sur les secteurs des Minguettes et de Max Barel - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Vénissieux, l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, la SACOVIV, l'OPH Grand Lyon habitat, Alliade habitat et ABC HLM -</i>	(p. 20)
N° B-2012-3445	<i>Ecully - Route de Champagne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3446	<i>Lyon 4° - Déclassement et échange avec soulte, entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association immobilière Les Chartreux, de terrains situés rues Pétrus Sambardier et Henri Gorjus -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3447	<i>Lyon 7° - Transfert sans soulte, entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Etat français, de terrains situés rues Jaboulay, Raulin, Pasteur et Professeur Grignard -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3448	<i>Meyzieu - Quartier du Grand Montout - Reconnaissance du principe de déclassement futur de 2 emprises d'environ 2 545 et 3 500 mètres carrés, respectivement situées rues Claude Monet et Paul Cézanne - Autorisation à donner à la SAS Meyzieu-Distribution de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3449	<i>Saint Fons - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située place Salvador Allende -</i>	(p. 15)

N° B-2012-3450	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Beausite, à l'angle de la rue Javelot - Echange sans soulte de 2 emprises de terrain situées rues Beausite et Javelot, appartenant aux consorts Roque -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3451	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située avenue Charles de Gaulle - Echange sans soulte de 2 emprises de terrain situées avenue Paul Marcellin appartenant à la société Alliade habitat -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3452	<i>Lyon 4° - Maîtrise d'oeuvre d'infrastructure - Aménagements cyclables du plan modes doux de l'agglomération lyonnaise - Autorisation de signature de 3 marchés de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 15)
N° B-2012-3453	<i>Lyon 3° - Remplacement du groupe électrogène de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 18)
N° B-2012-3454	<i>Animation et capitalisation de thématiques issues du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 9 juillet 2012 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 2 juillet 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Pasano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, David G..

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), M. Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin, Frih, M. Julien-Laferrière.

Absents non excusés : MM. Lebuhotel, Sangalli.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 10 mai 2012

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 10 mai 2012. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2012-3327 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-François Arrue et Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo et à Yokohama (Japon) - Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle -

N° B-2012-3391 - Maintenance du logiciel standard APIC - Acquisition de licences et prestations complémentaires - Autorisation de signer le marché de service à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2012-3397 - Prestations de maintenance des postes de travail X86, Unix, périphériques et logiciels associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2012-3398 - Services de téléphonie mobile, y compris messagerie et transmission de données mobiles, fourniture et maintenance des terminaux - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n° B-2012-3327, B-2012-3391, B-2012-3397 et B-2012-3398. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur: Monsieur le Président, 4 dossiers pour le compte de madame la Vice-Présidente Sandrine Frih.

Le premier dossier concerne un mandat spécial accordé à monsieur le Vice-Président Jean-François Arrue et madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze pour une mission à Tokyo et à Yokohama (Japon), notamment pour participer au colloque "Robustesse et fragilité des systèmes urbains" et signer une convention de coopération entre l'Université de Lyon et celle de Tokyo. Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres. Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Dans le cadre de leurs délégations, etc.", il convient de lire : la convention de coopération entre l'Université de Lyon et celle de Tokyo, au lieu de : la convention de coopération entre l'Université de Lyon et celle de Yokohama.

Le dossier n° B-2012-3391 vous autorise à signer un marché à bons de commande ayant pour objet la maintenance du logiciel standard APIC et l'acquisition de licences.

Le dossier n° B-2012-3397 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour des prestations de maintenance des postes, de logiciels et de périphériques, ainsi que l'autorisation pour signer le marché.

Le dossier n° B-2012-3398 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché relatif aux services de téléphonie mobile, y compris messagerie et transmission de données mobile, fourniture et maintenance des terminaux.

Je ne ferai pas de commentaire sur le dernier qui est d'actualité. Avis favorable sur ces 4 dossiers.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° B-2012-3328 - Bron - Acquisition d'un appartement de type T1, d'une cave et d'un emplacement de parking formant respectivement les lots n° 1229, 1139 et 1419 situés au 7, rue Jules Védrine et appartenant à M. et Mme Amar et Zohra Charni - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3329 - Bron - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Parc et appartenant à la copropriété Les Essarts II - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3330 - Bron - Acquisition d'un appartement de type T3, d'une cave et d'un emplacement de parking formant les lots respectivement n° 1230, 1140 et 1420 de la copropriété

Terraillon situés au 7, rue Jules Védrine et appartenant à M. et Mme Amar et Zohra Charni - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3331 - Bron - Acquisition d'un terrain issu de la parcelle B 1480 situé 50, rue Guillermin et appartenant à la Société Lyonnaise de coordination immobilière (SLCI) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3332 - Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de la Pépinière et appartenant aux époux Barel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3333 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées avenue Salvador Allende et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3334 - Corbas - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées 82, chemin de Grange Blanche et appartenant à M. Jean Joseph Berland - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3335 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Auguste Renoir et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3336 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 60, rue de l'Aviation et appartenant aux conjoints Nesme - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3337 - Craponne - Acquisition de 2 parcelles de terrain dépendant d'une propriété située rue du Viard et appartenant aux conjoints Barthe Lapeygrigne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3338 - Décines Charpieu - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées 3, rue Combabillon et appartenant à l'indivision époux Garabetian et Wagner-Bocuzzi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3339 - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située 17, rue Camille Desmoulins et appartenant à madame Muriel Jullien - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3340 - Feyzin - Acquisition à titre onéreux d'un bâtiment à usage d'entrepôt à démolir et d'une parcelle de terrain, le tout situé chemin de la Garenne et appartenant aux époux Besse - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3341 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant à M. Dominique Sublet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3342 - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située impasse des Razes et appartenant à Mme Sandrine Macé - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3343 - Fontaines Saint Martin - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Épinette et appartenant à la société Gestionnaire de réseau de transport (GRT) Gaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3344 - Givors - Acquisition d'une parcelle de terrain située Gare de Givors-ville et appartenant à Réseau Ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3345 - Lyon 2° - Acquisition d'un tènement immobilier composé de 3 parcelles de terrain situées 42, quai Perrache et appartenant aux conjoints Vincent - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3346 - Lyon 8° - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située à l'angle de la petite rue de Monplaisir et du 2, rue Saint Hippolyte, appartenant à la SCI UTEI Saint Hippolyte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3347 - Lyon 9° - Acquisition des lots n° 9, 15 et 35 dans un immeuble en copropriété situé 39, quai Arloing et appartenant aux conjoints Philibert-Debeuret - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3348 - Lyon 9° - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées place de l'Abbé Pierre et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3349 - Saint Fons - Vallée de la Chimie - Projet Gaya - Acquisition de la parcelle AM 161 située quai Louis Aulagne et appartenant à la société Rhodia Opérations - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3350 - Saint Genis les Ollières - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Louis Pradel et appartenant à la copropriété des Hautprés - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3351 - Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 22, rue de la Déserte et appartenant à la copropriété Le hameau des érables - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3352 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Monseigneur Ancel et appartenant à la société SITA MOS - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3353 - Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées Place de Manissieux et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3354 - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain située 164, voie Romaine et appartenant aux époux Annequin Frédéric - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3355 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 2, chemin du Catupolan et appartenant à la SCI Catupolan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3356 - Vaulx en Velin - Acquisition d'un local à construire situé îlot Boissier, rue Robert Saby et appartenant à la SNC Les Allées d'Eloïse - Abrogation de la décision n° B-2010-1434 du Bureau du 8 mars 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3357 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 1, chemin du Catupolan et angle rue Marius Grosso et appartenant à la société Injelec - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3358 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 130, rue de la République et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'immeuble dénommé Les Barges - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3359 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 4 parcelles de terrain situées avenues Gabriel Péri et Salvador Allende et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3360 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 18, rue Lamartine, à l'angle de la rue Marcellin Berthelot et appartenant aux conjoints Martin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3361 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 19, rue Lamartine et appartenant à M. Alain Deboille - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3362 - Villeurbanne - Acquisition d'une propriété située 26, rue Victor Jara et appartenant à madame Georgette Peratout, née Peyrard et monsieur Alain Peratout - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3363 - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 26 et 12 de l'ensemble immobilier en copropriété situé 2, rue Jean Bourgey et appartenant à Mme Martine Ortéga-Goutarel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3364 - Dardilly - Cession, à la société l'Art de Construire, de 11 lots de copropriété du centre commercial situé Porte de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3365 - Genay - Neuville sur Saône - Cession à la société Coatex de la parcelle cadastrée AM 737 sur la Commune de Genay et des parcelles cadastrées AD 53, AD 54, AD 66, AD 67, AD 68, AD 75, AD 83, AD 234, AD 247, AD 248, AD 495, AD 497, AD 499, AD 501, AD 503, AD 505, AD 507, AD 509 et AD 511 sur la Commune de Neuville sur Saône, pour une superficie de 40 356 mètres carrés sur le secteur en Champagne - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au compromis - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3366 - Limonest - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, d'une parcelle de terrain cadastrée sous le numéro 906 de la section I, située chemin de la Bruyère - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3367 - Lyon 1er - Revente à la Foncière d'habitat et humanisme, du lot n° 20 dans un immeuble en copropriété situé 5, impasse du Bon Pasteur - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3368 - Lyon 7° - Revente à Alliade habitat, d'un immeuble situé 33, rue Chevreul - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3369 - Lyon 8° - Cession à la société dénommée Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) rhodanienne, d'une parcelle communautaire située 91, avenue Général Frère - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3370 - Rillieux la Pape - Cession à Rhône Saône habitat, d'un tènement immobilier situé 555, chemin du Bois - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3371 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Berliet - Cession à la société Neximmo 42, de 2 parcelles de terrain situées rue Condorcet et rue du Dauphiné - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3372 - Saint Priest - Revente à la Commune de Saint Priest, de 2 appartements de type F4 et de 2 caves, formant les lots n° 22, 27, 33 et 35 de la copropriété Bellevue située au 2, rue George Sand acquis dans le cadre de 2 préemptions avec préfinancement pour le compte de la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3373 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Grappinière - Cession à la Société civile foncière RU 01/2011, de l'îlot 3, formé des parcelles AV 417 et AV 423, situé rue Général Charles Delestraint - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3374 - Villeurbanne - Revente à la Commune, d'une propriété située 3, rue Louis Adam - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3375 - Villeurbanne - Revente, à la Ville, d'une parcelle de terrain située 71, rue Jean Jaurès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3378 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Rue Elisée Reclus - Echange de terrains à usage agricole d'une surface approximative de 588 mètres carrés chacun entre la Communauté urbaine de Lyon et les époux Georges et Andrée Jacquier, respectivement à détacher des parcelles cadastrées BY 4 et CH 35 situées rue Elisée Reclus - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3379 - Lyon 3° - Echange sans soulte du lot n° 136 de la copropriété située 102, rue Maurice Flandin, appartenant aux époux Chabredier, contre des biens (lots n° 11, 12, 42, 43, 44 et 23) de la copropriété située 69 bis, place Voltaire, appartenant à la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3382 - Ecully - Institution d'une servitude de passage en souterrain, au profit de Gaz réseau distribution France (GRDF), d'un câble électrique et d'un poste de soutirage dans une propriété communautaire située rue des Gantries - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3383 - La Tour de Salvagny - Institution de servitudes de passage de canalisation des eaux usées et pluviales dans 3 propriétés situées lieux-dits Le Jacquemet et Sisoux et appartenant l'une aux époux Prat et l'autre à la Commune de la Tour de Salvagny et aux consorts Rhigi-Bénozil - Approbation de conventions - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3384 - Villeurbanne - Abandon de servitude de passage grevant l'immeuble communautaire situé 115, cours Emile Zola - Abrogation de la décision n° B-2011-2590 du Bureau du 7 septembre 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3425 - Lyon 7° - Prolongation de la durée du bail emphytéotique au profit de l'association Habitat et humanisme Rhône (HHR) d'un immeuble situé 9, rue Mathieu Varille - Autorisation de signer l'avenant - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3426 - Lyon 9° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliadé habitat, d'un immeuble situé 35, rue Saint-Pierre de Vaise - Abrogation de la décision n° B-2012-2954 du Bureau du 6 février 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3427 - Lyon 9° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliadé habitat, de l'immeuble situé 20, rue Saint Pierre de Vaise - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3428 - Oullins - Résiliation du bail à réhabilitation à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône sur l'immeuble situé 4, rue Baudin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3429 - Saint Fons - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Commune, de divers bâtiments et espaces de desserte composant le Centre Léon Blum, situés rue de la Rochette - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3430 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail à construction, à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat, d'un immeuble situé 115, cours Emile Zola - Modification de la décision n° B-2011-2592 du Bureau du 7 septembre 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2012-3328 à B-2012-3375, B-2012-3378, B-2012-3379, B-2012-3382 à B-2012-3384 et B-2012-3425 à B-2012-3430. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, mesdames et messieurs, j'ai divers dossiers en acquisition foncière.

Les dossiers n° B-2012-3334, B-2012-3340, B-2012-3343 et B-2012-3346 concernent les communes de Corbas, Feyzin, Fontaines Saint Martin et Lyon 8°, les dossiers n° B-2012-3339, B-2012-3341 et B-2012-3360 concernent Décines Charpieu, Feyzin et Vaulx en Velin, les dossiers n° B-2012-3350 et B-2012-3354 concernent Saint Genis les Ollières et Tassin la Demi Lune, les dossiers n° B-2012-3332, B-2012-3361 et B-2012-3337 concernent Charbonnières les Bains, Vaulx en Velin et Craponne. Ce sont des acquisitions de terrains pour des opérations de voirie de proximité d'une surface globale de 1 658 mètres carrés et la dépense engendrée sera de 59 093,02 €.

Les dossiers n° B-2012-3342, B-2012-3351, B-2012-3329 et B-2012-3353 à Feyzin, Saint Priest et Bron, les dossiers n° B-2012-3333, B-2012-3336, B-2012-3359 et B-2012-3335 à Corbas et Vaulx en Velin concernent des opérations de voirie de proximité. Il s'agit de l'acquisition, à titre gratuit, de divers terrains pour une surface globale de 4 211 mètres carrés.

Le dossier n° B-2012-3352 à Saint Priest, dans le cadre de l'aménagement de la rue Monseigneur Ancel, concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain de 144 mètres carrés pour un montant de 119 211 €, indemnités comprises.

Le dossier n° B-2012-3379 à Lyon 3°, dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade du Dauphiné, concerne un

échange sans soulte pour l'acquisition d'un logement et la cession d'un autre logement qui ont une valeur équivalente à 110 000 €.

Le dossier n° B-2012-3363 à Villeurbanne, dans le cadre du projet urbain centre-ville, concerne l'acquisition d'un logement de 46,18 mètres carrés, d'une cave et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 120 000 €.

Le dossier n° B-2012-3362 à Villeurbanne, dans le cadre de l'aménagement du Carré de Soie, concerne l'acquisition d'une maison de 145 mètres carrés sur un terrain de 1 053 mètres carrés pour un montant de 520 000 €.

Le dossier n° B-2012-3347 à Lyon 9°, dans le cadre de l'aménagement du quai Arloing, concerne l'acquisition d'un logement, d'une cave, d'un grenier et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 129 000 €.

Le dossier n° B-2012-3358 à Vaulx en Velin, dans le cadre de l'aménagement de la voie nouvelle Les Barges, concerne l'acquisition d'un terrain de 537 mètres carrés pour un montant de 40 275 €.

Le dossier n° B-2012-3338 à Décines Charpieu, concerne l'acquisition d'un emplacement réservé n° 17 pour un aménagement de voirie d'une surface de 196 mètres carrés et pour un montant de 19 600 €.

Le dossier n° B-2012-3378 à Décines Charpieu, dans le cadre de l'accessibilité du Montout accès Sud concerne un échange sans soulte entre un terrain d'une surface de 588 mètres carrés et un terrain d'une même surface et de même nature.

Le dossier n° B-2012-3348 à Lyon 9°, concerne l'acquisition de divers terrains appartenant à la SERL représentant des voiries sur la liquidation de la ZAC de La Duchère, pour une surface de 3 817 mètres carrés, à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2012-3328 et B-2012-3330 à Bron, dans le cadre de l'ORU Terrailon, concernent l'acquisition de 2 logements, 2 caves, 2 parkings et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 136 350 €.

Le dossier n° B-2012-3331 à Bron, concerne l'acquisition auprès de la SLCI, dans le cadre de la mise en œuvre de l'orientation d'aménagement de quartiers et de secteurs (OAQS) pour la réalisation d'un chemin piéton, d'un terrain de 982 mètres carrés pour un montant de 479 317 € TTC.

Un dossier important, le numéro B-2012-3349 à Saint Fons, dans le cadre du projet Gaya, concerne l'acquisition d'un terrain de 16 164 mètres carrés, appartenant à Rhodia Opérations, pour un montant de 1 217 925,07 € TTC.

Les dossiers n° B-2012-3357 et B-2012-3355 à Vaulx en Velin, dans le cadre de l'aménagement du boulevard urbain est (BUE), concernent l'acquisition d'un terrain de 1 522 mètres carrés pour une dépense de 189 880 €.

Le dossier n° B-2012-3344 à Givors, dans le cadre de l'aménagement du parc de stationnement de la gare, concerne l'acquisition d'un terrain de 7 181 mètres carrés pour un montant de 376 366, 85 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3345 à Lyon 2°, dans le cadre de la ZAC Confluence, concerne l'acquisition d'un tènement immobilier sur lequel sont édifiés 2 bâtiments R + 5, de 601 mètres carrés, pour un montant de 3 550 000 €.

Le dossier n° B-2012-3364 à Dardilly, concerne une cession à la société l'Art de Construire, à la suite d'un concours dans le cadre de la requalification de la galerie commerciale Porte de Lyon pour la réalisation d'un immeuble de bureaux et de commerces, de 11 lots de copropriété pour un montant de 1 252 160 €.

Le dossier n° B-2012-3373 à Vaulx en Velin, concerne une cession à la Société civile foncière RU 01/2011, dans le cadre de la ZAC de la Grappinière, d'un terrain de 4 958 mètres carrés cédé à l'euro symbolique en contrepartie de subventions versées pour le renouvellement urbain suivant les conventions du 13 mai 2005 article 5.2.

Le dossier n° B-2012-3370 à Rillieux la Pape, concerne une cession à Rhône Saône habitat, dans le cadre de la construction de 30 logements en accession sociale, d'un terrain de 2 330 mètres carrés pour un montant de 538 000 €.

Le dossier n° B-2012-3368 à Lyon 7°, dans le cadre de la relocalisation de logements (9 PLUS et 3 PLAI), concerne la vente à Alliade habitat, à la suite d'une préemption, d'un immeuble pour un montant de 1 300 000 €.

Le dossier n° B-2012-3367 à Lyon 1^{er} concerne la revente à la Foncière d'habitat et humanisme, d'un lot de copropriété pour la réalisation d'un logement en PLAI pour un montant de 62 000 €.

Le dossier n° B-2012-3375 à Villeurbanne, concerne, à la suite d'une préemption, la cession à la Ville, pour la réalisation d'un parc public, d'un terrain de 6 409 mètres carrés pour un montant de 743 000 €.

Le dossier n° B-2012-3366 à Limonest, concerne la cession à l'OPH du Rhône, pour la réalisation de 9 logements locatifs et de 10 logements en accession sociale, d'un terrain de 3 893 mètres carrés pour un montant de 278 803,80 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3369 à Lyon 8°, concerne une cession à la société dénommée Union des industries et des métiers de la métallurgie rhodanienne (UIMM), dans le cadre du renforcement des capacités d'accueil du pôle d'enseignement, d'un terrain de 829 mètres carrés pour un montant de 820 000 €. Il s'agit également de l'autoriser à déposer une demande de permis de construire.

Le dossier n° B-2012-3372 à Saint Priest, à la suite d'une préemption, concerne la cession à la Ville pour une réserve foncière dans le cadre du renouvellement urbain, de 2 logements, 2 caves et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 176 000 €.

Le dossier n° B-2012-3365 à Genay et Neuville sur Saône, concerne une cession à la société Coatex, filiale du groupe Arkéma. Il s'agit d'approuver l'avenant n° 1 au compromis permettant le paiement en 2 fois de l'acquisition de ce terrain : 50 % à la signature de l'acte et 50 % un an après. Je rappelle que le montant de cette cession s'élève à 1 614 240 € HT.

Le dossier n° B-2012-3371 à Saint Priest, ZAC Berliet, concerne la cession à la société Neximmo 42, dans le cadre d'un programme immobilier, d'un terrain de 30 703 mètres carrés pour un montant de 488 828,60 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3374 à Villeurbanne, à la suite d'une préemption, concerne la cession à la Ville, d'une maison, ses annexes et un garage pour un montant de 390 000 €, en vue de la réalisation d'un équipement communal.

Le dossier n° B-2012-3356 à Vaulx en Velin, concerne l'abrogation de la décision n° B-2010-1434 du Bureau du 8 mars 2010 qui concernait l'acquisition d'un local de 116 mètres carrés pour les agents de la direction de la propreté. L'opération ne se faisant pas, on ne peut pas acquérir.

Le dossier n° B-2012-3429 à Saint Fons, concerne la mise à disposition à la Commune du Centre Léon Blum, de divers bâtiments et espaces de desserte, par bail emphytéotique de 25 ans avec un loyer annuel de 99 000 € révisé annuellement sur le coût de la construction. Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres. Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Aussi, compte tenu du souhait exprimé par la Commune, etc.", il convient de supprimer la phrase suivante : "avec prise d'effet au 1er septembre 2012,".

Le dossier n° B-2012-3382 à Ecully, concerne la création d'une servitude au profit de Gaz réseau distribution France (GRDF) pour un montant de 500 €.

Le dossier n° B-2012-3384 à Villeurbanne, concerne l'abrogation de la décision n° B-2011-2590 du Bureau du 7 septembre 2011 visant à supprimer une servitude sur l'immeuble situé 117 cours Emile Zola.

Le dossier n° B-2012-3430 à Villeurbanne, à la suite du maintien de la servitude dans le dossier précédent, concerne la modification de la décision n° B-2011-2592 du Bureau du 7 septembre 2011, à savoir la mise à disposition, par bail à construction, notamment sur le nombre de logements à réaliser car il sera de 27 logements au lieu de 28 et que la surface utile sera de 794,90 mètres carrés (au lieu de 808 mètres carrés).

Le dossier n° B-2012-3425 à Lyon 7° concerne la mise à disposition, au profit de l'association Habitat et humanisme Rhône (HHR), par bail emphytéotique de 30 ans (au lieu de 18 ans auparavant), d'un immeuble situé rue Mathieu Varille. C'est une modification, avec un loyer annuel de 10 000 € pour la durée du bail.

Le dossier n° B-2012-3427 à Lyon 9° concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique de 55 ans, à Alliage habitat, d'un immeuble situé rue Saint Pierre de Vaise, avec un droit d'entrée de 157 500 €, 40 € de loyer les 40 premières années et d'un loyer de 5 000 € annuel les 15 dernières années.

Le dossier n° B-2012-3428 à Oullins concerne la résiliation du bail à réhabilitation consenti auprès de l'OPH du Rhône pour une durée de 32 ans, signé le 8 juillet 1999. L'indemnité pour la résiliation de ce bail s'élève à 75 150 €.

Le dossier n° B-2012-3426 à Lyon 9° concerne la mise à disposition d'un bâtiment, par bail emphytéotique, à Alliage habitat, d'un immeuble situé rue Saint Pierre de Vaise, avec un droit d'entrée de 360 000 € et 40 € de loyer pour les 40 premières années. Il s'agit de l'abrogation de la décision B-2012-2954 du Bureau du 6 février 2012 car elle portait sur la vente en pleine propriété.

Le dossier n° B-2012-3383 à la Tour de Salvagny, dans le cadre d'équipement, concerne l'institution de servitudes de canalisation d'eaux usées et d'eaux pluviales sur un terrain privé, à titre gratuit.

Voilà, monsieur le Président et mesdames, messieurs, j'ai terminé avec ces dossiers.

M. le Vice-Président CHARLES : Je voudrais signaler que pour le dossier n° B-2012-3378, et aussi pour tous les dossiers qui ont un rapport avec le Grand stade, que monsieur le Vice-Président Gilles Buna et moi-même, nous nous abstenons, comme d'habitude. Je souhaite que les services le notent pour les dossiers qui viendront ensuite, merci.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés, MM. Bouju, Brachet, Barge et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3348, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3368 et B-2012-3427 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales). MM. Buna et Charles s'étant abstenus lors du vote du dossier n° B-2012-3378.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2012-3376 - Décines Charpieu - Déclassement des parcelles BK 43 et BK 47 situées au lieu-dit le Petit Montout et confirmation du principe de la cession à la société Foncière du Montout - Direction de l'eau -

N° B-2012-3403 - Décines Charpieu - Construction du réseau d'eau potable pour l'alimentation du Grand stade - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2012-3405 - Lyon 3° - Réhabilitation du collecteur T180 - Avenue Félix Faure - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2012-3376, B-2012-3403 et B-2012-3405. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur en remplacement de M. le Vice-Président Colin, absent : C'est moi-même, monsieur le Président, qui présenterai les 3 dossiers.

Le premier dossier, le numéro B-2012-3376, concerne le Petit Montout. Je rappelle que par décisions n° B-2011-2062 du 17 janvier 2011 et n° B-2011-2286 du 18 avril 2011, le Bureau s'est prononcé pour le principe du déclassement des parcelles BK 43 et BK 47 ainsi que la cession par la Communauté urbaine d'un terrain à détacher de ces parcelles. Conformément aux décisions de Bureau, le déplacement des bassins d'infiltration et de rétention du Montout a été effectué et les bassins d'infiltration et de rétention ont fait l'objet de travaux de remblaiement mettant fin à leur fonction de gestion des eaux pluviales. Il est donc demandé de constater la désaffectation de ces parcelles et leur déclassement.

Le deuxième dossier, le numéro B-2012-3403, concerne la création ou la reprise de 2 785 mètres linéaires de réseau d'eau potable. Une consultation a été lancée pour l'attribution du marché de travaux de construction du réseau d'eau potable pour l'alimentation du Grand stade à Décines Charpieu. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 8 juin 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises STRACCHI/GUILLET ET CLAVEL pour un montant de 641 485,84 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le troisième dossier, le numéro B-2012-3405, concerne la réhabilitation d'un collecteur T180 sur l'avenue Félix Faure à Lyon 3°. Pour répondre aux objectifs affichés dans le cadre de sa politique publique de l'eau, maintenir en bon état son patrimoine et réduire les pollutions, il a été proposé la réhabilitation complète de 805 mètres linéaires de ce collecteur. Une consultation a été lancée pour l'attribution du marché de travaux de réhabilitation. La commission permanente d'appel d'offres, lors de la séance du 25 mai 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises DELUERMOZ/EBM/GANTELET GALABERTHIER pour un montant de 733 272,98 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Voilà pour les 3 dossiers de monsieur le Vice-Président Colin.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ? Sauf l'abstention revendiquée par le groupe Europe écologie-les Verts.

Adoptés, MM. Buna et Charles s'étant abstenus lors du vote des dossiers n° B-2012-3376 et B-2012-3403.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE, en remplacement de M. le Vice-Président Colin, absent.

N° B-2012-3377 - Vaulx en Velin - Déclassement et cession à la société Nexity d'une partie du domaine public communautaire située chemin du Catupolan - Cession à la société Nexity d'une parcelle de terrain nu située avenue Marius Grosso - Direction de la voirie -

N° B-2012-3396 - Travaux d'entretien et de petits investissements de voirie - Lot n° 17 - Marché annuel à bons de commande - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2012-3404 - Francheville - Chemin du Gareizin - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2012-3407 - Marcy l'Etoile - Prolongement de l'avenue des Alpes - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2012-3408 - Oullins - Voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie - Marché n° 2 : Fourniture et pose de pavés - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2012-3409 - Oullins - Voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie - Voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2012-3412 - Mise à jour partielle des bases de données et d'images numériques du patrimoine de voirie de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la société Technologie Nouvelle - Direction de la voirie -

N° B-2012-3445 - Ecully - Route de Champagne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire - Direction de la voirie -

N° B-2012-3446 - Lyon 4° - Déclassement et échange avec soulte, entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association

immobilière Les Chartreux, de terrains situés rues Pétrus Sambardier et Henri Gorjus - Direction de la voirie -

N° B-2012-3447 - Lyon 7° - Transfert sans soulte, entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Etat français, de terrains situés rues Jaboulay, Raulin, Pasteur et Professeur Grignard - Direction de la voirie -

N° B-2012-3448 - Meyzieu - Quartier du Grand Montout - Reconnaissance du principe de déclassement futur de 2 emprises d'environ 2 545 et 3 500 mètres carrés, respectivement situées rues Claude Monet et Paul Cézanne - Autorisation à donner à la SAS Meyzieu-Distribution de déposer une demande de permis de construire - Direction de la voirie -

N° B-2012-3449 - Saint Fons - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située place Salvador Allende - Direction de la voirie -

N° B-2012-3450 - Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Beausite, à l'angle de la rue Javelot - Echange sans soulte de 2 emprises de terrain situées rues Beausite et Javelot, appartenant aux consorts Roque - Direction de la voirie -

N° B-2012-3451 - Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située avenue Charles de Gaulle - Echange sans soulte de 2 emprises de terrain situées avenue Paul Marcellin appartenant à la société Alliade habitat - Direction de la voirie -

N° B-2012-3452 - Lyon 4° - Maîtrise d'oeuvre d'infrastructure - Aménagements cyclables du plan modes doux de l'agglomération lyonnaise - Autorisation de signature de 3 marchés de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2012-3377, B-2012-3396, B-2012-3404, B-2012-3407 à B-2012-3409, B-2012-3412, B-2012-3445 à B-2012-3452. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Toute une série de dossiers, notamment des déclassements, le premier, le numéro B-2012-3377 concerne Vaux en Velin. En vue de la réalisation d'un programme immobilier, la société Nexity a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située chemin du Catupolan ainsi que la cession d'une parcelle de 16 mètres carrés environ située rue Marius Grosso. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit de la société Nexity, l'emprise d'une surface de 391 mètres carrés environ. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de différents réseaux. Leur dévoiement éventuel est à la charge exclusive de la société Nexity. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la société Nexity a accepté d'acquiescer ces biens au prix de 150 € le mètre carré, soit pour 407 mètres carrés à 61 050 €, libres de toute location ou occupation.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3396 concerne le marché de travaux d'entretien et de petits investissements de voirie pour le lot n° 17 se rapportant au 6° arrondissement de Lyon. Le lot n° 17 fait l'objet d'un marché à bons de commande et comporte un engagement de commande annuel minimum de 200 000 € HT

et maximum de 800 000 € HT et un montant sur 4 ans minimum de 800 000 € HT et maximum de 3 200 000 € HT. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée et la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 8 juin 2012, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Screg Sud Est pour le marché à bons de commande. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3404, concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour le chemin du Garezin sur la Commune de Francheville. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 8 juin 2012, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Sacer Sud Est pour un montant de 595 987,85 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3407, concerne un marché de travaux de voirie pour le prolongement de l'avenue des Alpes sur la Commune de Marcy l'Etoile. Par délibération n° 2007-4006 du Conseil du 26 mars 2007 pour les études et n° 2009-1019 du 2 novembre 2009 pour les travaux, le Conseil de communauté a voté l'individualisation de l'autorisation de programme pour un montant total de 3 750 000 € TTC. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 1er juin 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises MGB TP/Serpollet/Albertazzi/Perret/BGL pour un montant de 2 299 755,76 € HT, soit 2 750 507,89 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3408, concerne un marché de fourniture et pose de pavés pour la voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie sur la Commune d'Oullins. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, et la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 15 juin 2012, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise DE LIMA pour un montant de 485 061,72 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3409, concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour la voie nouvelle de desserte du pôle multimodal de la Saulaie sur la Commune d'Oullins. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, et la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 15 juin 2012, a classé les offres et choisi celle du groupement Guintoli RA/EHTP RA/Siorat RA/Maia Sonnier pour un montant de 3 435 254,06 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3412, concerne un avenant de transfert qui vient prendre acte de cette opération et autorise la société Technologie Nouvelle à se substituer ainsi à la société Aximum dans un marché concernant la mise à jour partielle des bases de donnée et d'images numériques du patrimoine de voirie de la Communauté urbaine. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant. Ce dernier ne change en rien les clauses du marché.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3445, concerne la Commune d'Ecully. En vue de la réalisation d'un programme immobilier, la société SLC Pitance a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située route de Champagne à Ecully. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser, au profit de cette société, l'emprise d'une surface de 111 mètres carrés

environ. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique a montrée la présence de différents réseaux. Leur dévoiement éventuel est à la charge exclusive de la société SLC Pitance. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation, cette opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, la société SLC Pitance a accepté d'acquiescer ce bien au prix de 20 460 €, libre de toute location ou occupation.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3446, concerne Lyon 4°. La Communauté urbaine acquiert, auprès de l'Association immobilière Les Chartreux, une emprise de 31 mètres carrés environ en vue de réaliser l'aménagement de voirie correspondant à l'emplacement réservé n° 3. En contrepartie, l'Association immobilière Les Chartreux a sollicité une modification des limites de sa propriété, par l'acquisition de 2 emprises issues du domaine public de voirie communautaire et préalablement à cet échange, il convient de déclasser, au profit de l'Association immobilière Les Chartreux. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée a montré la présence de réseaux. Leur dévoiement éventuel est à la charge exclusive de l'Association immobilière Les Chartreux. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, le présent échange serait consenti moyennant le versement d'une soulte de 3 300 € par l'association à la Communauté urbaine.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3447, concerne un transfert, sans soulte, entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Etat français de terrains situés aux angles des rues Jaboulay, Raulin, Pasteur et Professeur Grignard à Lyon 7°. La configuration actuelle de la parcelle appartenant à l'Etat et constituant l'assiette du programme de construction du Centre universitaire des quais est caractérisée par des angles en pans coupés. Afin d'assurer la cohérence architecturale de son programme de construction, l'Etat a donc sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir le transfert de propriété des 4 angles en pans coupés de cette parcelle. Les 2 institutions ayant décidé de procéder par voie d'échange, elles ont convenues qu'en contrepartie, l'Etat transférerait à titre d'échange à la Communauté urbaine des bandes de terrain nu prises sur les 4 côtés de la parcelle cadastrée. Ce transfert est réalisé. A l'issue de la cession, le bien relèvera du domaine public de l'Etat. Ainsi l'Etat transfère à la Communauté urbaine un ensemble de 4 parcelles de terrain nu non contigües d'une superficie totale de 20 mètres carrés. En contrepartie, la Communauté urbaine transfère à l'Etat un ensemble de 4 parcelles de terrain nu non contigües d'une superficie totale de 20 mètres carrés environ. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce transfert. L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de différents réseaux. Leur dévoiement éventuel est à la charge exclusive de l'Etat. Aux termes du projet d'acte, le présent échange est consenti sans soulte de part et d'autre.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3448, concerne la Commune de Meyzieu, dans le périmètre du secteur dit du Grand Montout. Ce projet a pour ambition de requalifier et d'étendre la zone commerciale de Peyssillieu située à l'entrée ouest de la Ville afin de répondre au développement démographique et économique de ce territoire. L'emprise d'environ 2 545 mètres carrés située rue Claude Monet et l'emprise d'environ 3 500 mètres carrés située rue Paul Cézanne à Meyzieu, et nécessaires à la réalisation du projet de la SAS Meyzieu-Distribution, font aujourd'hui partie du domaine public de voirie communautaire. Ces emprises doivent donc faire l'objet d'une procédure de déclassement, en vue d'être cédées à la SAS Meyzieu-Distribution. Des études techniques ont d'ores

et déjà été engagées par les services de la Communauté urbaine en vue de ce déclassement. Il est donc proposé que la Communauté urbaine prenne acte du principe du déclassement des 2 emprises situées rue Claude Monet d'une part et rue Paul Cézanne à Meyzieu d'autre part.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3449, concerne le déclassement d'une partie du domaine public communautaire située place Salvador Allende sur la Commune de Saint Fons. L'évolution démographique récente de la Commune de Saint Fons, et la poursuite annoncée de cette évolution, rendent nécessaire l'adaptation des capacités d'accueil scolaire. La Commune a donc fait le choix, fin 2009, de construire un nouvel équipement scolaire dans le quartier de l'Arsenal et sur la place Salvador Allende. L'emprise d'environ 4 431 mètres carrés située sur la place Salvador Allende et nécessaire à la construction de l'équipement scolaire, fait aujourd'hui partie du domaine public communautaire. Cette emprise doit donc faire l'objet d'une procédure de déclassement, préalablement à sa cession à la Commune de Saint Fons pour la réalisation dudit équipement. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. L'enquête technique réalisée a fait apparaître la présence de différents réseaux. Leur dévoiement éventuel est à la charge exclusive de la Commune de Saint Fons. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, la présente opération a été dispensée d'enquête publique.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3450, concerne la Commune de Vaulx en Velin. Aux fins de régularisation d'une situation foncière erronée, les consorts Roque ont sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession à titre gracieux d'une partie du domaine public communautaire située rue Beausite, à l'angle de la rue Javelot, à Vaulx en Velin, attenante à la parcelle cadastrée sous le numéro 330 de la section BC, dont ils sont déjà propriétaires. Cette emprise d'une surface de 36 mètres carrés environ constitue à ce jour une partie du terrain sur lequel les consorts Roque ont construit un mur de clôture. Préalablement à la cession de cette partie du domaine public communautaire, il convient de procéder à son déclassement. Une enquête technique a été réalisée, faisant apparaître la présence d'une canalisation d'eau. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement. Dans le même temps, les consorts Roque souhaitent céder à la Communauté urbaine 2 parcelles de terrain nu leur appartenant. Aux termes du compromis, le présent échange est consenti sans soulte arrêté à la valeur de 1 € symbolique.

Toujours sur la Commune de Vaulx en Velin, le dossier n° B-2012-3451 concerne une opération globale d'aménagement sur l'ensemble immobilier Les Barges qui doit être réalisée sous l'égide de la Ville, de la Communauté urbaine et de la société Alliade habitat. Dans le cadre de cette opération d'aménagement, les 2 parties ont convenu d'un échange de terrains afin de permettre la réalisation de cette opération de construction d'immeubles, d'une part, et la création d'une voirie nouvelle depuis l'avenue Charles de Gaulle, d'autre part. Pour mener à bien cette opération, la Communauté urbaine doit donc acquérir 2 emprises de terrain nu appartenant à la société Alliade habitat. En contrepartie, la Communauté urbaine doit céder à la société Alliade habitat 2 parties de l'avenue Charles de Gaulle à Vaulx en Velin, pour une surface respective de 24 et 132 mètres carrés environ. Préalablement à cette cession, il convient de les déclasser. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement.

L'enquête technique réalisée a montré la présence de 2 réseaux. Leur dévoiement éventuel est à la charge exclusive de la société Alliade habitat. Ce déclassement ne remettant pas

en cause la desserte, la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, le présent échange est consenti sans soulte de part et d'autre.

Le dossier suivant, le numéro B-2012-3452, concerne Lyon 4°. Le programme ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux ont été approuvés par décision n° B-2011-2836 du Bureau du 5 décembre 2011. L'objet de ce marché est d'étudier 48 liaisons cyclables inscrites au plan modes doux de l'agglomération lyonnaise, réparties de la manière suivante en 3 lots géographiques :

- lot n° 1 : 18 liaisons cyclables - secteur sud-ouest,
- lot n° 2 : 15 liaisons cyclables - secteur nord,
- lot n° 3 : 15 liaisons cyclables - secteur est.

Chaque marché se décompose en plusieurs tranches : une tranche ferme qui comprend les études préliminaires et des tranches conditionnelles en fonction des liaisons cyclables. Les marchés, objet du présent dossier, concernent la désignation des maîtres d'œuvre par voie d'appel d'offres ouvert avec intervention d'un jury. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 29 juin 2012, et après avis du jury, a classé les offres et choisi pour les différents lots les offres suivantes :

- pour le lot n° 1 ; première l'offre du groupement ARCADIS/ Atelier de Ville en Ville, pour un montant de 319 298,51 € TTC,
- pour le lot n° 2 ; première l'offre du groupement ARCADIS/ Atelier de Ville en Ville, pour un montant de 297 788 € TTC,
- pour le lot n° 3 ; première l'offre du groupement ARCADIS/ Atelier de Ville en Ville, pour un montant de 295 826,35 € TTC.

Les membres libéraux du jury pourraient être indemnisés sur la base des dispositions de la délibération n° 2002-0802 du Conseil du 23 septembre 2002. Le présent dossier concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer les marchés.

Voilà, monsieur le Président pour l'ensemble de ces dossiers.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3451 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales). MM. Buna et Charles s'étant abstenus lors du vote du dossier n° B-2012-3448.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2012-3380 - Lyon 2° - Autorisation donnée à Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, entreprise sociale pour l'habitat, de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur les parcelles communautaires situées 23 et 25, cours Verdun Récamier et cadastrées sous les numéros 67 et 68 de la section AX - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-3381 - Lyon 8° - Caluire et Cuire - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3395 - Mise en sécurité des toitures des bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3399 - Bâtiments tertiaires de la Communauté urbaine de Lyon - Achat de gaz naturel - Marché subséquent de fournitures suite à l'accord-cadre pour l'achat de gaz pour les bâtiments de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3400 - Lyon 7° - Centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon Gerland - Achat de gaz naturel - Marché subséquent de fournitures suite à l'accord-cadre pour l'achat de gaz pour les bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3414 - Marché de travaux de déconstructions sélectives et démolitions de bâtiments - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché attribué à la société PerrierTP au profit de la société Perrier Déconstruction - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3417 - Bron - Construction d'un troisième bâtiment de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Lumière Lyon 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3422 - Rillieux la Pape - Réhabilitation de l'aire d'accueil pour les gens du voyage - Lot n° 2 : bâtiments - génie civil - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3423 - Lyon 2° - Affectation et gestion des terrasses et jardins du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Convention avec la Ville de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 3 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-3453 - Lyon 3° - Remplacement du groupe électrogène de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : M. le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2012-3380, B-2012-3381, B-2012-3395, B-2012-3399, B-2012-3400, B-2012-3414, B-2012-3417, B-2012-3422, B-2012-3423 et B-2012-3453. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3380, à Lyon 2°, vise à autoriser Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes à déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur

des parcelles situées 23 et 25, cours Verdun pour la réalisation d'une opération de logement social.

Le dossier n° B-2012-3381 vise à vous autoriser à déposer des demandes de permis de démolir portant sur un bâtiment situé 10, rue Henri Barbusse à Lyon 8° et sur une école maternelle, place de l'église à Caluire et Cuire.

Le dossier n° B-2012-3395 vous autorise à signer un marché de travaux pour la mise en sécurité des toitures des bâtiments de la Communauté urbaine, avec l'entreprise BCS.

Le dossier n° B-2012-3399 vous autorise à signer un marché concernant l'achat de gaz naturel pour les bâtiments tertiaires de la Communauté urbaine avec l'entreprise Antargaz. Il s'agit d'un marché qui se situe dans le cadre de l'accord-cadre relatif à l'achat d'énergie.

Pour le dossier n° B-2012-3400, c'est la même chose, mais concernant l'achat de gaz naturel pour le centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon Gerland, également avec l'entreprise Antargaz.

Le dossier n° B-2012-3414 vous autorise à signer l'avenant de transfert du marché n° 2012-147 à l'entreprise Perrier TP relatif aux travaux de déconstruction sélectives au profit de la société Perrier Déconstruction.

Le dossier n° B-2012-3417 concerne, dans le cadre du contrat de plan Etat/Région que la Communauté urbaine a approuvé, notamment au travers de sa convention de site, le lancement de l'opération qui consiste en la construction d'un troisième bâtiment pour l'IUT de l'Université Lumière Lyon 2 dont la Communauté urbaine assurera la maîtrise d'ouvrage confiée par l'Etat. Il s'agit de vous autoriser à signer l'ensemble des marchés et des actes contractuels y afférents.

Le dossier n° B-2012-3422 vous autorise à signer un marché pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage sur la Commune de Rillieux la Pape ainsi que tous les actes contractuels y afférents.

Le dossier n° B-2012-3423 concerne l'approbation d'un avenant à une convention avec la Ville de Lyon qui indique que celle-ci est affectataire et gestionnaire des terrasses du CELP et qu'elle prend en charge toute l'organisation des manifestations qui doivent faire l'objet d'une autorisation préalable.

Enfin, le dossier n° B-2012-3453 vous autorise à signer les marchés de fournitures pour le remplacement du groupe électrogène de l'Hôtel de Communauté.

Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2012-3401 - Location, acquisition, maintenance et gestion de corbeilles de propreté en plastique (polyéthylène haute densité) sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : M. le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° B-2012-3401. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Merci monsieur le Président. La Communauté urbaine dispose de 9 050 corbeilles de propreté, 5 800 pour Lyon et Villeurbanne et 3250 pour les communes périphériques. Il s'agit d'un marché un peu différent pour Lyon et Villeurbanne : location et maintenance, et pour les communes périphériques d'une acquisition avec gestion en régie. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° B-2012-3385 - Garantie d'emprunt accordée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Abrogation de la décision n° B-2012-2922 du 16 janvier 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3386 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3387 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3388 - Garanties d'emprunts accordées à la société anonyme coopérative et de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France - Abrogation de la décision n° B-2012-2921 du Bureau du 16 janvier 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3389 - Garanties d'emprunts accordées à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Réaménagement d'un emprunt garanti par décision n° B-2008-0173 du Bureau du 8 juillet 2008 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3390 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-3413 - Autorisation de signer un avenant de transfert du marché attribué à Marc Speeg au profit de la SARL Marc Speeg & Stéphane Michel et associés - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : M. le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° B-2012-3385 à B-2012-3390 et B-2012-3413. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : 7 dossiers, monsieur le Président, les 6 premiers ont attiré à des garanties d'emprunts.

Le dossier n° B-2012-3385 concerne la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour la ZAC Vénissy à Vénissieux. Il s'agit d'abroger la garantie d'emprunt accordée par la décision n° B-2012-2922 du Bureau du 16 janvier 2012 qui n'indiquait pas la particularité d'un amortissement constant et, en conséquence, d'accorder, compte tenu de cette précision, une nouvelle garantie à hauteur de 80 % pour un montant total garanti de 5,6 M€.

Les dossiers n° B-2012-3386, B-2012-3387, B-2012-3388 et B-2012-3390 portent sur des opérations de construction, d'acquisition-amélioration ou de réhabilitation de logements. Le premier dossier concerne la SA d'HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour des opérations sur Caluire et Cuire, Vénissieux et Francheville. Le montant total garanti est de 5 127 577 € pour une quote-part de la Communauté urbaine de 85 %.

Le deuxième dossier concerne la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Poste habitat Rhône-Alpes pour une opération sur Lyon 8°. Le montant total garanti est de 408 901 € pour une quote-part de la Communauté urbaine de 85 %.

Le troisième dossier concerne la société anonyme coopérative et de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat pour une opération sur Décines Charpieu. Le montant total garanti est de 379 993 € pour une quote-part de la Communauté urbaine de 85 %.

Le dossier n° B-2012-3390 concerne l'Office public de l'habitat (OPH) Dynacité pour une opération sur Rillieux la Pape. Le montant total garanti est de 1 132 200 € pour une quote-part de la Communauté urbaine de 85 %.

Le dossier n° B-2012-3389 concerne la société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence pour l'opération de l'aménagement de la concession 1 - Côte Saône, à Lyon 2°. Le conseil d'administration de la Société publique locale d'aménagement (SPLA) a, en effet, décidé de réaménager un prêt souscrit auprès de la Caisse d'épargne en passant à un taux fixe. Il convient donc d'abroger la garantie d'emprunt accordée par décision n° B-2008-0173 du Bureau du 8 juillet 2008 et, en conséquence, d'accorder à la SPLA une nouvelle garantie d'emprunt à hauteur de 80 % pour un montant total de 3 604 272 €.

Le dernier dossier, le numéro B-2012-3413 concerne la signature d'un avenant de transfert du marché attribué à Marc Speeg au profit de la SARL Marc Speeg & Stéphane Michel et associés.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Barge et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3385, MM. Collomb, Darne, Bouju, Crimier et Bernard n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3389 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° B-2012-3392 - Fourniture de produits de la mer ou d'eau douce (autres que surgelés) - Poissons frais - Crustacés - Coquillages pour le restaurant administratif de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crédoz rapporte le dossier n° B-2012-3392. Monsieur Crédoz, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CREDOZ, rapporteur : Il s'agit de vous autoriser, monsieur le Président, à signer le marché à

bons de commande pour la fourniture de produits de la mer ou d'eau douce, poissons frais, crustacés, coquillages pour le restaurant administratif de la Communauté urbaine avec la société POMONA TERRE AZUR, pour un montant maximum de 300 000 € HT, soit 316 500 € TTC sur la durée totale du marché (3 ans).

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CREDOZ.

N° B-2012-3393 - Etudes de stationnement sur la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° B-2012-3393. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Il s'agit d'une autorisation pour signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour des études de stationnement sur la Communauté urbaine de Lyon pour que nous ayons des données sur les usages du stationnement (réalisation d'enquêtes de stationnement : occupation, rotation, temps de recherche, relevés de l'offre, etc.) en vue de la conception et de la mise en œuvre de sa politique stratégique de stationnement. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 ans, avec un engagement de commande minimum de 150 000 € HT et maximum de 600 000 € HT.

Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

N° B-2012-3394 - Mission d'organisation d'échanges entre les habitants des quartiers en renouvellement urbain avec des villes européennes - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3420 - Givors - Place de la Liberté - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3433 - Bron - Quartier du Terrailon - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Bron, aux syndicats des copropriétés privées, à Alliade habitat et à l'association Cobra - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3434 - Ecully - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions au Comité de

gestion Sources-Pérollier et à Alliade habitat - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3435 - Feyzin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Feyzin et à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3436 - Givors - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Alliade habitat et à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3437 - Neuville sur Saône - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution d'une subvention à la Commune de Neuville sur Saône - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3438 - Oullins - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune d'Oullins et à Alliade habitat - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3439 - Pierre Bénite - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Adoma, l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône et à la Commune de Pierre Bénite - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3441 - Saint Fons - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Saint Fons, à l'Association lyonnaise pour la tranquillité et la médiation et à Alliade habitat - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3442 - Saint Genis Laval - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution d'une subvention à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3443 - Saint Priest - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Saint Priest, à la régie Pautet, à la régie centrale immobilière et à l'Office public de l'habitat (OPH) Porte des Alpes habitat - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3444 - Vénissieux - Grand projet de ville (GPV) sur les secteurs des Minguettes et de Max Barel - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à la Commune de Vénissieux, l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, la SACOVIV, l'OPH Grand Lyon habitat, Alliade habitat et ABC HLM - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2012-3454 - Animation et capitalisation de thématiques issues du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte les dossiers n° B-2012-3394, B-2012-3420, B-2012-3433 à B-2012-3439, B-2012-3441 à B-2012-3444 et B-2012-3454. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-3394 porte sur l'autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue d'organiser les échanges entre les habitants des quartiers en renouvellement urbain avec des villes européennes. Avis favorable.

Le dossier n° B-2012-3420 concerne la Commune de Givors. Il est proposé de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée pour les travaux d'aménagement de la place de la Liberté.

Les dossiers n° B-2012-3433 à B-2012-3439 et B-2012-3441 à B-2012-3444 portent sur des participations de la Communauté urbaine à un certain nombre d'actions liées au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) et, plus particulièrement, à la gestion sociale de proximité pour l'année 2012. Cela concerne les Communes de Bron, Ecully, Feyzin, Givors, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre-Bénite, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest et Vénissieux. Avis favorable.

Le dernier dossier, le numéro B-2012-3454, propose de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert afin d'animer et capitaliser des thématiques issues du CUCS.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3433, B-2012-3434, B-2012-3436, B-2012-3438, B-2012-3441 et B-2012-3444 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2012-3402 - Corbas - Site de Corbèges et Tâches - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du Centre - Marché de maîtrise d'oeuvre d'infrastructure et d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3418 - Craponne - Voie mode doux - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bouju rapporte les dossiers n° B-2012-3402 et B-2012-3418. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur : Le dossier n° B-2012-3402 à Corbas, site de Corbèges et Tâches, concerne la requalification de la rue de Corbèges. Il s'agit d'attribuer et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de maîtrise d'oeuvre avec le groupement d'entreprises Ingedia / Atelier Fontaine / Ecosphère pour un montant de 250 155,36 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3418, à Craponne, concerne la voie mode doux. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée pour le lot n° 2 : aménagements paysagers, jeux d'enfants et petite maçonnerie, pour un montant de 661 337,30 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

N° B-2012-3406 - Lyon 7° - Mission d'études, d'expertises et de conseil pour la définition et la mise en oeuvre du projet urbain et durable de Gerland - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale - Missions territoriales -

N° B-2012-3411 - Tassin la Demi Lune - Place Hippolyte Pérabut - Requalification - Travaux de création d'une fontaine - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3421 - Lyon 7° - Gerland - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Bon Lait - Requalification des rues Félix Brun et Clément Marot - Mandat de travaux primaires - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2012-3406, B-2012-3411 et B-2012-3421. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Pour le dossier n° B-2012-3406, il s'agit, monsieur le Président, de vous autoriser à signer le marché à bons de commande pour une mission d'études, d'expertises et de conseil pour la définition et la mise en oeuvre du projet urbain et durable de Gerland, à Lyon 7°, et tous les actes contractuels y afférents, avec le groupement d'entreprises Atelier des Paysages/Obras Studio/Soberco Environnement/ETC/AID Observatoire/Réussir l'Espace Public/Artelia, Ville et Transport/Asy-lum/AMPM. Vous avez vu que le groupement d'entreprises est sous la houlette d'Alain Marguerit car les thèmes sont transversaux et multiples. C'est bien que l'on puisse financer ceux qui travaillent.

M. LE PRESIDENT : J'espère que l'on en finance quelques uns !

M. le Vice-Président BUNA : Il y a eu un moment où ils ont travaillé gratuitement et c'est tout à leur honneur.

M. LE PRESIDENT : Ah, Je croyais que l'on embauchait que ceux qui ne travaillaient pas !

M. le Vice-Président BUNA : Le dossier n° B-2012-3411, à Tassin la Demi Lune, concerne un marché pour la création d'une fontaine qui accompagne la requalification de la place Hippolyte Pérégut, pour un montant de 618 467,98 € TTC.

Le dossier n° B-2012-3421 à Lyon 7°, zone d'aménagement concerté (ZAC) du Bon Lait, concerne la requalification de 2 voiries pour un montant total de 1 663 498,67 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Brachet, Bouju, Barge et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2012-3411 et B-2012-3421 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2012-3410 - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Autorisation de signer 6 marchés subséquents de production et d'installation des oeuvres de Rives de Saône - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3419 - Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Lot n° 3 : ouvrages d'art maçonnerie (cadettes et perrés neufs) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3424 - Vaulx en Velin - Carré de Soie - Convention d'occupation temporaire du domaine public du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) signé le 23 décembre 2010 - Autorisation de signer un avenant - Délégation générale au développement urbain -

N° B-2012-3432 - Curis au Mont d'Or - Albigny sur Saône - Couzon au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - La Mulatière - Lyon 9° - Lyon 5° - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Lyon 2° - Fontaines sur Saône - Saint Germain au Mont d'Or - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'art public - Approbation de la convention de mécénat entre Vinci construction/Pitance/CBR et la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2012-3410, B-2012-3419, B-2012-3424 et B-2012-3432. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 3 dossiers relatifs aux Rives de Saône à l'ouest, et une à l'est avec le Carré de Soie.

Le dossier n° B-2012-3410 concerne l'autorisation de signer 6 marchés de production et d'installation des oeuvres de Rives de Saône qui viennent illustrer la Soirée des Mécènes que nous avons à laquelle nous avons participé avec Nadine Gelas et Patrick Bouju. Vous trouverez la liste des 6 marchés

dans le projet de décision. Ce sont des accords-cadres mono-attributaires pour chacune des œuvres.

Le dossier n° B-2012-3419 va faire plaisir à monsieur le Vice-Président Patrick Bouju. C'est une autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée pour l'aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône, avec de beaux perrés tous neufs et des cadettes, avec le groupement d'entreprises Comte/HTPI pour un montant de 791 966,60 € HT.

Le dossier n° B-2012-3432 concerne l'approbation de la convention de mécénat entre Vinci construction/Pitance/CBR et la Communauté urbaine de Lyon. Cela alimente le mécénat sur cette opération qui est brillamment menée par madame la Vice-Présidente Nadine Gelas.

Le dossier n° B-2012-3424 à Vaulx en Velin, Carré de Soie. Il s'agit de modifier une convention d'occupation temporaire du domaine public du SYTRAL signée le 23 décembre 2010. C'est une modification qui va permettre de faire des arts circassiens, cher monsieur le Vice-Président Maurice Charrier, le long du terrain que nous utilisons dans ce secteur.

M. LE PRESIDENT : Le terrain s'aménage bien.

M. le Vice-Président CRIMIER : La convention est portée de 10 à 12 ans, l'avenant permettant l'implantation d'activité onéreuse. Il est précisé que la Communauté urbaine reversera 50 % de recettes perçues et l'adaptation des horaires d'ouvertures du parc aux horaires des transports en commun lyonnais (TCL).

Voilà monsieur le Président pour ces 4 dossiers.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2012-3415 - Décines Charpieu - Anneau Bleu - Travaux d'aménagement des berges du canal de Jonage - Lot n° 1 : voiries modes doux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-3416 - Décines Charpieu - Aménagement des berges du Canal de Jonage - Mission de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Roland Bernard rapporte les dossiers n° B-2012-3415 et B-2012-3416. Monsieur Roland Bernard, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ROLAND BERNARD, rapporteur : Monsieur le Président, il s'agit de vous autoriser à signer 2 avenants aux marchés, dans le cadre de l'aménagement des berges du Canal de Jonage, qui sont motivés par les retards liés à la volonté d'EDF de renforcer la totalité du linéaire de la digue sur la rive droite du canal. Ceci perturbe, bien entendu, et je suis malheureux pour nos amis et collègues des mairies impactées par ce canal qui ne pourront pas avoir la totalité de l'aménagement des berges du Canal de Jonage livrée. Il faut quand même renforcer, et il y aura un léger retard car cela va se faire en 2 phases. Ce retard motive les 2 avenants, à savoir l'un de 118 264,07 € TTC qui représente 4,11 % du montant initial du marché et l'autre de 688 946,99€ TTC qui représente 10,5 % du montant initial du marché.

J'en profite aussi, monsieur le Président, si vous le permettez, pour rappeler à nos amis et collègues qui sont maires de ces communes riveraines au Canal de Jonage, la nécessité d'assurer la police sur les berges du Canal de Jonage car, aujourd'hui, il y a de fortes dégradations et j'en suis navré. Ce qui a été livré il y a un an et demi est déjà, quelque peu, bien chahuté.

M. LE PRESIDENT : Effectivement, c'est un problème. Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président Roland BERNARD.

N° B-2012-3431 - Contrat de projet Etat-Région 2007-2013 : opération pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Maison de l'international - Restaurant universitaire et administratif - Attribution d'une subvention au profit du centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon-Saint Etienne - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Gelas rapporte le dossier n° B-2012-3431. Madame Gelas, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GELAS, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, je rapporte pour monsieur le Vice-Président Jean-François Arrue, un dossier dans le cadre de l'opération pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Il s'agit d'une subvention au profit du centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon-Saint Etienne pour l'équipement de la Maison de l'international, à hauteur de 570 000 €.

Cette Maison de l'international prendra place vers le rectorat sur un terrain situé à l'intersection des rues Raulin/Jaboulay/Grignard et Pasteur et comprendra le PRES, un amphithéâtre, un centre international d'accueil des étrangers et un restaurant universitaire.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GELAS.

N° B-2012-3440 - Rillieux la Pape - Quartier de la Ville Nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Erilia, Dynacité et à la Commune de Rillieux la Pape - Approbation de conventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte le dossier n° B-2012-3440. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur : Monsieur le Président, ce projet de décision complète ceux qui ont été présentés par monsieur le Vice-Président Maurice Charrier concernant la gestion sociale et urbaine de proximité mais, là, sur Rillieux la Pape, il ne pouvait pas présenter le dossier car le bénéficiaire est Erilia dont il est membre du conseil d'administration.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, M. Charrier n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-3440 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

La séance est levée à 12 heures 15.
